

Service volontaire inclusif – “weltwärts alle inklusive!”



Documentation complète des trois
ateliers partenaires “weltwärts tous inclus!”
(„weltwärts alle inklusive!“)
en Inde, Mexique et Ghana

Contenu

I Introduction	3
II Qu'est-ce que l'inclusion ?	3
III Chances et barrières pour les volontaires avec incapacités	5
IV Développement des questions clés et indices pour tous les aspects d'un service volontaire inclusive	6
Le choix des méthodes.....	6
La discussion <i>fishbowl</i>	6
Profils des bénévoles avec incapacités.....	6
Questions clés et indices.....	7
Cultures de l'inclusion	7
Structures et pratiques de l'inclusion.....	7
V Questions ouvertes et suggestions au Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) voire au programme « Weltwärts »	10
VI Bilan	12
Annexe.....	14

Remarque: En raison du fond et de forme nous utilisons le terme « incapacités » au lieu de « handicap » dans cette documentation. Vous trouverez bientôt des informations supplémentaires sur la compréhension de *bezev* des notions « incapacités » et « handicaps » sur notre page web.

Dans cette documentation nous utilisons alors les termes tels qu'ils sont utilisés dans la convention de l'ONU, car ce sont les termes qui sont le plus reconnus dans le cadre international. Nous sommes conscients d'une façon critique de la connotation discriminatoire possible de ces termes dans la traduction allemande comme elle ne correspond pas à l'image de la conception de l'homme dans le sens de *bezev*.

I Introduction

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées déclare que la participation sociale dans tous les domaines de la vie humaine est un droit de l'homme. D'après l'article 32 (1) de la Convention, il faut prendre des mesures qui assurent l'intégration et l'accès des personnes avec incapacités à la coopération internationale - les programmes internationaux de développement inclus.

Le programme « weltwärts » en tant que service volontaire de politique de développement doit également être inclusif pour les personnes ayant des incapacités. Parmi les 16.000 bénévoles qui ont été envoyés à l'étranger jusqu'à maintenant, les personnes avec incapacités ne représentent qu'un pourcentage de 0,1%. Ce nombre particulièrement bas a amené *bezev* à initier le projet pilote « weltwärts alle inklusive » (« weltwärts tous inclus ») en janvier 2012.

Avec ce projet pilote, *bezev* vise à organiser le programme « weltwärts » de manière inclusive. Pour atteindre ce but, *bezev* développe un concept de service volontaire inclusif.

Dans le cadre du projet « weltwärts alle inklusive » trois ateliers partenaires ont été organisés en octobre 2012 en Mexique, en février 2013 en Inde et en février 2014 au Ghana.

Avec cette publication nous présentons les résultats centraux des présentations et discussions diverses des trois ateliers partenaires qui peuvent être utilisés comme base pour le développement d'un service volontaire inclusif.

Cette documentation ne présente qu'une brève version qui résume les trois ateliers.

Toutes les présentations ainsi que les résultats détaillés des ateliers en Mexique, en Inde et au Ghana peuvent être demandés à *bezev*.

II Qu'est-ce que l'inclusion?

Tous les ateliers ont commencé avec des questions et discussions suivantes : De quoi on parle si on parle des « personnes avec incapacités » ? Votre pays a-t-il ratifié la Convention de l'ONU ? Si oui : Est-ce que la ratification a contribué à un changement positif ?

Les participants étaient très intéressés au sujet de l'inclusion. Il était apparent que le terme est compris d'un point de vue des droits de l'homme et d'une perspective sociale dans tous les pays et continents et qu'il était défini d'une façon presque similaire par tous.

En règle générale, les participants définissent « l'inclusion » comme la participation illimitée des personnes avec incapacités dans tous les domaines sociaux. Nous avons aussi discuté ce qu'on entend par les termes de « handicap » et « d'incapacités » (voir la documentation sur l'atelier au Ghana). Au-delà de cette définition restrictive, qui se focalise sur les personnes avec incapacités, les participants mentionnent aussi l'importance de l'extension du terme de l'inclusion sur les autres groupes sociaux. Bien que tous les hommes soient différents, ils ont tous la même valeur. Les conditions de l'inclusion sont alors la possibilité pour tous d'obtenir l'indépendance, une attitude d'équité et de tolérance ainsi qu'une mentalité ouverture envers tous les hommes. L'inclusion concerne donc tous les hommes dans une société. En contraste avec cette vision et cet idéal de l'inclusion, on trouve la réalité sociale existante dans les différents pays des participants : Parmi les pays participants aux ateliers seulement un pays n'a que signé, et pas encore ratifié, la Convention de l'ONU.

Malgré la ratification réalisée dans quasiment tous les pays représentés lors des ateliers, les participants mentionnent des barrières culturelles et structurelles persistantes. L'accès aux établissements de formation et au marché de travail est encore particulièrement difficile et des fois impossible pour les personnes ayant des incapacités. En raison de l'existence des structures spécialisées, telles que les écoles spéciales, les personnes ayant des incapacités sont automatiquement séparées du reste de la société. Dans certains pays il est normal que les personnes ayant des incapacités soient exclues du public. L'inclusion demande par conséquent le changement d'opinions dans une société et dans le système entier. Ce changement devrait être mise en place par un regard sur l'homme en tant que tel, pour que ce ne soient pas les restrictions qui sont mises en avant mais les capacités personnelles d'une personne. Il est aussi important de commencer l'éducation sur l'inclusion le plus tôt possible, par exemple dans le cadre familial. Même si beaucoup de barrières persistent, les participants confirment que la ratification de la Convention de l'ONU a contribué à faire bouger les choses et qu'un progrès est maintenant en vue.

III Chances et barrières pour les volontaires avec incapacités

Chances...

En résumant, on peut dire que les organisations participantes sont en principe prêtes à accueillir toutes les personnes -sans ou avec incapacités- pour l'engagement dans leurs structures. Cela est surtout dû aux expériences positives que les participants ont faites dans le passé et à leur grande ouverture envers les personnes avec incapacités et au sujet de l'inclusion. Beaucoup d'entre eux travaillaient déjà avec des personnes ayant des incapacités ou elles sont des organisations d'autoreprésentation elle-même ou elles ont fait des expériences positives avec des personnes avec incapacités. De plus, les bénévoles avec incapacités amènent aussi des capacités spéciales qui contribuent positivement aux structures d'accueil.

... et Barrières

En plus des organisations d'accueil, il y a aussi les structures des pays d'accueil et du pays d'envoi, l'Allemagne. Partout les personnes avec incapacités sont confrontées aux barrières en forme *d'un manque d'accès physique aux différents lieux et un manque d'offre de programmes inclusifs*. La réalisation de l'inclusion dépend donc des organisations qui s'engagent dans ce domaine et de l'Etat national respectif.

Dans un cas, un participant mentionnait que « le degré de l'incapacité » joue aussi un rôle important. Ainsi, les personnes ayant des incapacités multiples, un autisme fonctionnel ou des restrictions mentales, ont encore plus de difficultés à s'engager.

En sein du programme « weltwärts », il y a des nombreuses barrières pour les jeunes personnes avec incapacités. Ces barrières sont de nature juridique, financière, informationnelle et organisationnelle. Vous trouvez la description de ces barrières en détail dans la version longue des ateliers partenaires. Les participants soulignent également que la limite d'âge pour la participation au programme « weltwärts » n'est souvent pas adaptée à la réalité de vie des personnes ayant des incapacités.

En général, les participants partageaient l'opinion que tous les défis qui peuvent apparaître avec les bénévoles ayant des incapacités peuvent aussi apparaître avec des bénévoles sans incapacités. Parmi les défis spéciaux possibles qui pourraient apparaître particulièrement pour des bénévoles avec incapacités figurent les suivants : l'abus sexuel, stigmatisation/discrimination au travail, une discrimination positive en raison de l'incapacité existante.

IV Développement des questions clés et indices pour tous les aspects d'un service volontaire inclusive

Le choix des méthodes

Dans les ateliers nous avons utilisé deux méthodes qui ont contribué à identifier les défis et solutions possibles liées à l'incapacité spécifique et en général.

D'un côté nous avons présenté des profils spécifiques des candidats pour un service volontaire dans des discussions des groupes. De l'autre côté, nous avons fait une discussion *fishbowl*.

A partir des résultats de la discussion nous avons développé des questions clés générales pour les organisations qui ont l'intention de développer un service volontaire pour des personnes avec incapacités. Ces questions ont été formulées à partir d'indices qui peuvent aider aux organisations de se préparer pour accueillir des jeunes bénévoles avec incapacités (indépendamment du type d'incapacité).

Nous avons aussi documenté des indications spécifiques concernant des incapacités.

Les deux méthodes ainsi que les questions clés centrales et les indications seront décrites dans le suivant :

La discussion *fishbowl*

Fishbowl est une méthode similaire au jeu de rôle et elle sert à réfléchir et à discuter sur un sujet spécifique. Les participants des ateliers imitent les différentes positions de tous les acteurs participants au programme « weltwärts » dans une discussion avec médiation. Veuillez trouver les détails dans les documentations complètes.

Les participants sont conscients qu'ils jouent un certain rôle et ne représentent pas leur propre opinion. Mais comme ils jouent certains rôles, les différentes opinions - qui existent sûrement dans les têtes de certains acteurs du programme « weltwärts » - deviennent visibles et servent comme sujet de discussion et de réflexion. Cette méthode nous a donc permis à mentionner et à discuter des positions sensibles. Cela est le premier pas vers la prise en compte des défis potentiels liés à l'envoi de bénévoles avec incapacités et vers la recherche active de solutions.

Profils des bénévoles avec incapacités

Dans l'atelier nous avons aussi présenté et discuté les profils de quatre jeunes adultes avec incapacités entre 18 et 28 ans qui avaient déposé une candidature à *bezev* pour effectuer un service volontaire. Ils ont des incapacités dans les domaines de l'écoute, de

la vision, de la motricité et de l'apprentissage. Sur la base de ces profils, les participants aux ateliers discutaient les possibilités et moyens d'intégrer ces bénévoles et d'autres personnes avec incapacités dans leurs institutions.

Questions clés et indices

Cultures de l'inclusion

Existent-ils au sein de l'institution d'accueil et entre l'organisation partenaire et l'organisation d'envoi une compréhension commune des termes « incapacité » et « inclusion » et une obligation de s'engager dans le domaine de l'inclusion ?

Toutes les personnes impliquées sont-elles suffisamment formées sur les sujets d'incapacités et d'inclusion ?

Existe-il une coopération avec les organisations d'autoreprésentation et des experts ?

Est-ce qu'il y a des « Peers » (d'autres personnes ayant une incapacité similaire, par exemple des organisations d'autoreprésentation) et des experts qui sont intégrés dans le processus ?

Y-a-t-il des lignes directrices pour le processus entier ?

Tous les domaines du programme sont-ils conçus d'une façon inclusive, sans barrières, accessible et adaptés aux besoins de tous ?

Structures et pratiques de l'inclusion

Les actions du programme « weltwärts » comprennent particulièrement 1) l'acquisition des bénévoles, le contact, le processus de candidature et le choix de la structure d'accueil la plus adaptées pour le bénévole ; 2) la préparation organisationnelle du service volontaire ; 3) l'accompagnement pédagogique avant, durant et après le service volontaire ; 4) l'évaluation du service volontaire ; ainsi que 5) des mesures d'accompagnement.

La conception inclusive des structures et pratiques des actions du programme (les étapes du programme du service volontaire) peut être réalisée en respectant les indices suivants :

L'acquisition, le choix et l'ajustement des bénévoles aux structures d'accueil

Acquisition des bénévoles, contact et processus de candidature devraient être sans barrières.

Au lieu de chercher des nouvelles structures d'accueils qui peuvent inclure des personnes ayant des incapacités, il vaut mieux examiner les structures existantes et leur capacité d'accueillir ces personnes avec des besoins spéciaux.

Les attentes de certaines structures d'accueil devraient correspondre aux intérêts et capacités des bénévoles choisis. Pour atteindre ce but il est utile de créer des profils des structures d'accueil et des bénévoles, en prenant en compte des attentes, des ressources et des besoins spéciaux.

Au fond, les critères de sélection des candidats devraient être pareils pour les personnes sans et avec incapacités; si nécessaire, il faudrait créer une égalité de chances par la prise en compte des besoins spéciaux (et le cas échéant par des mesures pour compenser les désavantages pour les personnes avec incapacités).

La préparation organisationnelle du service volontaire

Pour la préparation du processus complet il faudrait éventuellement du temps supplémentaire - particulièrement pour trouver des solutions pour les besoins spéciaux des bénévoles.

Les besoins spéciaux liés à l'incapacité et leur financement doivent être connus avant le début du service volontaire. Le financement des besoins spéciaux peut aussi être demandé au ministère/ secrétariat « weltwärts ».

En cas d'importation de médicaments ou d'outils spéciaux (par exemple des piles pour des appareils auditifs) il faut s'informer sur les conditions de douane pour l'entrée dans un certain pays et d'autres conditions de voyage.

Des besoins médicaux doivent être respectés. Il faut se préparer déjà en avance pour des cas d'urgence éventuels.

Selon les restrictions spécifiques il faut s'informer sur la situation du système d'aide/ d'assistance dans le pays d'accueil pour en faire usage.

L'accessibilité au logement et au lieu de travail doit être garantie.

Des bénévoles avec et sans incapacités pourraient être envoyés comme Tandem pour se soutenir mutuellement. Dans ce cas spécifique il faut assurer qu'il y a assez de postes de volontariat et clarifier la division des domaines de travail entre bénévoles.

L'accompagnement pédagogique avant, durant et après le service volontaire

L'accompagnement pédagogique et (psycho-) social, la consultation et la communication (par exemple les séminaires d'accompagnement, les instructions dans la structure d'accueil, l'accompagnement par mentors et tuteurs) doivent être sans barrières

Il serait utile d'avoir du personnel pédagogique (surtout des mentors) qui a des

incapacités soi-même ou bien des expériences dans le domaine de l'inclusion. Il est nécessaire que les bénévoles ont accès à une personne de confiance qui comprend son incapacité, ses défis et les solutions possibles.

Il faut communiquer avec les bénévoles sur les conditions dans le pays d'accueil (par exemple la perception des incapacités et l'infrastructure sur place). Il est possible d'inclure des bénévoles précédents dans ce processus de préparation. Même la planification des congés et du temps libres pour les personnes avec incapacité devrait être soutenu sous l'aspect de l'accessibilité.

Evaluation du service volontaire

Les rapports des organisations partenaires et mentors devraient aussi inclure des informations sur les besoins spéciaux, les défis et les solutions (ce qui est important pour l'évaluation suivante et le développement du programme).

Les rapports finaux devraient être mis à disposition des organisations d'envoi et des organisations partenaires (ce qui est important pour les bénévoles qui succèdent). Après le service volontaire tous les partis impliqués (organisation d'envoi, organisation partenaire, bénévoles, etc.) devraient faire une évaluation commune et mener une réflexion sur eux-mêmes.

Mesures d'accompagnement

Il est important qu'il existe une communication ouverte et directe entre tous les partis impliqués durant l'ensemble du service volontaire, spécialement concernant les besoins spéciaux et les attentes spécifiques. Des moyens de communications possibles pourraient aussi inclure des médias modernes et méthodes créatives accessibles (par exemple Skype, vidéos, photos, traducteur/traductrice de langage de gestes, cours de langue sans barrières).

Le déplacement et la mobilité doivent être garantis dans chaque étape du service volontaire (par exemple le trajet vers et le déplacement aux séminaires, déplacement entre logement et lieu de travail).

L'inclusion sociale dans tous les domaines du service volontaire (surtout aux séminaires et dans la société sur place) n'est pas une évidence, parce qu'elle présuppose l'existence des cultures inclusives. Pour cela il est important de préparer les bénévoles à l'existence de préjugés et de discriminations possibles dans leur environnement, par exemple aussi dans leur famille d'accueil ou leur structure d'accueil.

Résultats liés aux incapacités spécifiques

Selon les participants des ateliers, il semble qu'il est le plus difficile d'accueillir une personne avec des incapacités physiques - surtout des personnes aux chaises roulantes - à cause de l'infrastructure et les barrières physiques. Au début, les participants se sont exprimés aussi de manière sceptique sur l'accueil d'un bénévole avec des incapacités de vision. Dans ce cas, c'était également la mobilité qui a été mentionné comme une des barrières principales. De plus, des doutes concernant l'autonomie du bénévole avec incapacités visuelle ont été présentés. Il semble qu'il est plus facile d'accueillir des personnes avec des incapacités d'apprentissage. Les barrières possibles y seront le manque de connaissance de la langue et les questions sécuritaires. Les personnes ayant des incapacités dans le domaine de l'écoute ne posent également pas de problèmes pour la majorité des participants. Ces personnes vont particulièrement être soumises aux difficultés de communication. En fin de compte, les partenaires ont souligné que les chances et barrières dépendent surtout de la tâche spécifique dans la structure d'accueil et du degré de l'incapacité. En général, il n'est pas acceptable de refuser des personnes ayants des incapacités spécifiques. Il faudrait mieux avoir le but commun de trouver des solutions et partager des expériences des bonnes pratiques. Les nombreuses remarques mentionnées lors des débats sur les possibilités d'employer des personnes avec incapacités peuvent être consultées dans les documentations détaillées des ateliers.

V Questions ouvertes et suggestions au Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) voire au programme « weltwärts »

Plusieurs remarques et suggestions pour le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement voire pour le programme « weltwärts » sont ressortis des discussions :

La limite de l'âge

L'âge biologique ne devrait pas être le critère principal pour la participation au programme « weltwärts », surtout en ce qui concerne les personnes ayant des incapacités. Dans le processus de sélection des participants au programme « weltwärts » il faudrait mieux prendre en compte le développement émotionnel et social des candidats qui - dépendant du degré de l'incapacité - ne correspond pas forcément à l'âge biologique. Ce point

concerne bien évidemment aussi les personnes sans incapacités. Cependant, il faut aussi prendre en compte le fait que les personnes avec incapacité ont souvent besoin de plus de temps pour atteindre un certain degré d'éducation et pour obtenir l'indépendance personnelle. Ceci est souvent dû aux conditions structurelles comme par exemple aux nombreuses barrières qui prennent plus de temps et d'efforts à surmonter. Ce fait ne doit pas devenir un désavantage dans le cadre d'un programme d'éducation et de développement.

Structures d'accueil

Quels rôles peuvent jouer des bénévoles *tandem* dans le soutien des bénévoles ? Est-il possible que l'assistance pourrait être exercée par un autre bénévole « weltwärts » qui a suivi une formation préalable ? Est-il possible de demander des nouveaux postes de service volontaire à cette fin ?

Les bénévoles avec incapacités ont envie d'exercer des tâches multiples et variés tout aussi bien que les bénévoles sans incapacités (dans le domaine du sport, de l'environnement, etc.) Comment peut-on (par exemple au centre de coordination « weltwärts ») saisir et clarifier, si et comment on peut garantir que les bénévoles avec certains besoins spéciaux vont effectuer un service volontaire agréable et approprié ?

Financement

Qui va couvrir les coûts supplémentaires pour les besoins spéciaux liés aux incapacités et les 25% de contribution financière personnelle pour l'envoi du bénévole ?

Le programme « weltwärts » va-t-il prendre en charge les coûts pour les organisations partenaires ou structures d'accueil afin de changer l'infrastructure pour les volontaires avec incapacités spécifiques ?

Le programme weltwärts va-t-il prendre en charge la formation des organisations d'envoi et des organisations partenaires (les mentors et tuteurs etc. inclus) sur ce sujet ?

Reverse inclusif

Quand est-ce que le programme « weltwärts » développera un échange mutuelle qui garantit également la participation des jeunes avec incapacités des pays du sud aux services volontaires ? Comment peut-on garantir le financement de ces services volontaires « reverse » (les coûts supplémentaires pour des besoins spécifiques et la contribution financière du bénévole inclus) ?

VI Bilan

Les trois ateliers partenaires ont clairement montré que beaucoup d'organisations partenaires du programme « weltwärts » sont déjà ouvertes à l'inclusion et ont déjà fait des expériences avec des gens ou même des bénévoles avec incapacités. Les partenaires partagent l'opinion qu'une ségrégation des personnes avec incapacités doit être prévenue. Selon eux, l'inclusion devrait être une vision commune de tous les êtres humains.

Les partenaires ont souligné qu'il est fort possible que l'envoi des bénévoles avec incapacités pourrait contribuer à changer certains stéréotypes, tels que l'image que les personnes avec incapacités seraient incapables et dépendants. Ces bénévoles pourraient servir de modèle et même déclencher un changement d'image. Une orientation de ressources était présente lors de l'ensemble des ateliers. Le message principal que les partenaires adressent aux personnes avec incapacités intéressés au service volontaire est la suivante : « Ce qui compte, c'est ce que tu sais faire et non pas ce que tu ne sais pas faire ! »

Les défis et chances ont été discutés de façon controversée lors des ateliers. S'il y avait au début des structures d'envoi qui étaient très sceptiques concernant certains profils ou certaines incapacités, les discussions avec des organisations d'autoreprésentation (c'est-à-dire des participants qui avaient des incapacités eux-mêmes) et les organisations avec expériences ont permis à réduire ces doutes. Les participants ont compris que les opinions négatives qui existent sur l'inclusion des bénévoles avec des incapacités spécifiques dépendaient surtout d'un certain manque de connaissance et de savoir sur ce sujet (ou sur l'incapacité spécifique).

Les organisations ont souligné qu'il est nécessaire de bien se préparer pour un volontariat inclusif et de se rendre compte des défis dès le début. Les bases d'une bonne préparation dépendent surtout d'une bonne communication, une description détaillée de l'environnement du projet et des besoins des bénévoles. Les partenaires ont mentionné que la majeure partie de responsabilité de la préparation dépend des organisations partenaires elles-mêmes. En même temps, les participants ont souligné que tous les partis impliqués, surtout les bénévoles et les organisations d'accueil, doivent être ouverts l'un envers l'autre et doivent être prêts à baisser leurs attentes et accepter que tout ne va pas être parfait. La prochaine étape nécessaire pour la réalisation d'un service volontaire

inclusif est une communication ouverte entre l'organisation d'envoi et la structure d'accueil sur l'intérêt d'accueillir les bénévoles ayant des incapacités et sur l'expérience préalable avec ces bénévoles.

Si vous avez des questions sur les résultats des ateliers ou plus généralement sur le service volontaire inclusif, n'hésitez pas à contacter *bezev*.

Les ateliers partenaires ont été subventionnés par le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) voire le programme « weltwärts » et par la chancellerie du Land de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie (*Engagement Global NRW*).



>> Vos personnes de contact :

Stéphanie Fritz (kontakt@bezev.de)

Rebecca Daniel (alleinklusive@bezev.de)

Kathrin Hölscher (freiwilligendienst@bezev.de)

Behinderung und Entwicklungszusammenarbeit e.V. (bezev)

Wandastraße 9 // 45136 Essen // Tel: 0201-1788963 // www.bezev.de



Annexe

Liste des organisations participantes

Les représentants des organisations suivantes ont participé aux ateliers :

Inde

Organisations partenaires	Pays	L'organisation d'envoi allemand
Action on Disability and Development (ADD)	Inde	<i>bezev</i>
Asha Niketan Asansol	Inde	<i>bezev</i>
Jabez Christian School	Philippines	Co-Workers International in Germany
Chit Aree Welfare School	Thaïlande	Freunde der Erziehungskunst Rudolf Steiners
Collective Campaign for Peace (COCAP)	Népal	Kurve Wustrow
Disabled People's International Asia-Pacific (DPI – AP)	Thaïlande	<i>bezev</i>
Ecumenical Sangam/ Rainbow Guesthouse	Inde	GIZ
Gualandi Volunteer Service Programme Inc. (GVSP)	Philippines	ICJA
Human Wave	Inde	SCI
Samarpan Village	Inde	Freunde der Erziehungskunst Rudolf Steiners
Samuha India	Inde	SCI
Shanti Samaj Kendra	Népal	Kurve Wustrow
United Church of Christ in the Philippines (UCCP), Southern Tagalog Conference	Philippines	VEM
Vietnam and Friends	Vietnam	Kolpingwerk
Volunteers for Peace Vietnam (VPV)	Vietnam	ICJA

Méxique

Organisations partenaires	Pays	L'organisation d'envoi allemand
Asociación Cristiana La Luz	Nicaragua	<i>bezev</i>
Asociación de padres con hijos discapacitados "Los Pipitos". Capítulo San Rafael del Sur	Nicaragua	IJGD
Asociación de Programas Integrales de Educación Comunitaria Astrid Delleman/ ASOCIEPAD	Nicaragua	<i>bezev</i>
Colegio San Christoferus	Pérou	Freunde der Erziehungskunst Rudolf Steiners
Centro de Desarrollo Rural de San Rafael del Sur/ CEDRU	Nicaragua	IJGD
Centro Ecológico Juvenil – Tarabuco Chuquisaca	Bolivie	DRK/ Volunta
Hogar Comunitario	Mexique	Welthaus Bielefeld
Fundación Proyecto Ecologico Chiriboga	Equateur	IJGD
Fundación El Arenal/ Feria Libre	Equateur	<i>bezev</i>
Fundación Hostelling Internacional Bolivia	Bolivie	DRK/ Volunta
La Pirinola Actividades culturales, educativas y de desarrollo para educación especial A.C.	Mexique	<i>bezev</i>
Voluntarios Internacionales México A.C. (VIMEX)	Mexique	IJGD
Vive México	Mexique	IJGD

Ghana

Organisations partenaires	Pays	L'organisation d'envoi allemand
American Field Service (AFS) Kenya	Kenya	AFS Deutschland
Astovot	Togo	VIA e.V.
Buea School for the Deaf	Cameroun	<i>bezev</i>
Catholic Diocese of Kumbo	Cameroun	Bistum Limburg
Catholic Diocese of Ndola	Zambie	Bistum Limburg
Centre d'Intégration scolaire et Professionnelle pour Aveugles et Malvoyants (CISPAM)	Cameroun	<i>bezev</i>
Children We Care Foundation	Ghana	IJGD
Grace Fellowship School-Kampala	Uganda	VIA e.V.
Kampala School for Physically Handicapped	Uganda	VIA e.V.
Lake Victoria Disability Centre (LVDC)	Tanzanie	<i>bezev</i>
Renaissance Education for Development (Red) House	Tanzanie	VIA e.V.
Reverend Father John Special School	Ghana	<i>bezev</i>
Sparrow Schools Educational Trust	Afrique de sud	Sagenet
Voice Ghana	Ghana	<i>bezev</i>
Salvation Army School for the Deaf	Ghana	<i>bezev</i>